

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapporteur : Ludovic DUCOURAU

Objet : Autorisation donnée au directeur de TERRA OSTRAS de vendre 4 tentes BIVOUACS

Date de la convocation des membres : 18 septembre 2024

Présents :

- Xavier PARIS, Président de TERRA OSTRAS
- Stephan PEY, Vice-président de TERRA OSTRAS
- Ludovic DUCOURAU, Adjoint au maire en charge des ports
- Corinne GAUTIEZ, conseillère municipale déléguée à l'animation des quartiers
- Corine CAZADE, conseillère municipale déléguée à la culture
- Kevin LANGLADE, conseiller municipal
- Olivier PAINCHAULT, conseiller municipal
- Michel CARRARA, Parc la Coccinelle
- Arnaud QUENOUILLE, commerçant
- Cyrille CARRERE, Agent immobilier
- Christel SANCHE, commerçante
- Paquito SANCHEZ, commerçant

Absents excusés :

- Jean-Pierre PETIT – donne procuration à Xavier PARIS
- Sandra PEIGNON
- Grégory DEBORD

Depuis les saisons 2014 et 2015, le camping de Verdalle propose à la location 2 tentes bivouacs sur pilotis et 2 tentes bivouacs au sol. Depuis plusieurs années, il a été constaté une baisse de réservation pour ces tentes. Aussi, il est proposé pour les emplacements concernés de les remettre à la location pour les caravanes, tentes et camping-cars.

Il est donc proposé de vendre ces 4 tentes bivouacs.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir :

- Autoriser le directeur de TERRA OSTRÀ à engager toutes les démarches utiles à la vente des 2 tentes bivouacs sur pilotis et 2 tentes bivouacs au sol au prix unitaire de 500 € HT. Le Directeur pourra négocier le prix de vente à la baisse si nécessaire, en prenant en compte à la fois l'intérêt de l'EPIC et la nécessité de vendre ces tentes avant la prochaine saison.

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

Xavier PARIS
Président de TERRA OSTRÀ

